

Guide des Formations
MÉTIERS DU SPORT
et de **L'ANIMATION**





CENTRE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CORSE
Chemin de la Sposata - 20090 Ajaccio - tél.: 04 95 10 65 10/fax: 04 95 10 65 11

SOMMAIRE

Axe formation

✦ L'équipe de direction	1
✦ Coordonnées du personnel	2
✦ Projet d'Établissement	3
✦ Les formations	4

Les étapes d'entrée en formation

✦ Inscription	6
✦ Tests d'exigences préalables	7
✦ Financement de la formation	8
✦ Parcours individualisé	8
✦ Descriptif général des formations	8

L'établissement

✦ Logement, restauration, aides de l'apprenti	9
✦ Plan d'accès et horaires	10
✦ Plan de l'établissement	11

Divers

✦ Ressources et indicateurs	12
✦ Lexique	13
✦ Réseaux partenaires	14



“ Pour des raisons de commodité et de simplicité de langage, le genre masculin est utilisé dans tout le document mais le discours se veut inclusif en représentant tous les genres. ”

Direction du CSJC

L'équipe de direction



DANIELLE ANTONINI
Présidente



ÉRIC PASERO
Directeur



SYLVIE GHIPPONI LAFOND
Directrice adjointe



STÉPHANE TESTA
Directeur Services Supports



GILLES TARNIER
Directeur Formation
CFA-CSJC

Axe Formation

Coordonnées du personnel



Angélique BENVENUTI

Chargée de mission
développement apprentissage

☎ 04 95 10 65 25 - 06 16 66 21 74

✉ angelique.benvenuti@csjc.corsica



Mathilda OLIVE

Education populaire et mobilité
européenne

☎ 04 20 04 01 14 - 06 02 09 04 37

✉ mathilda.olive@csjc.corsica



Cynthia DUBERNARD

Assistante Formation 
Référénte handicap/médiatrice
apprenants

☎ 04 95 10 65 12 - 06 13 45 70 07

✉ cynthia.dubernard@csjc.corsica



Nathalie BATESTI

Assistante Formation
(médiatrice intervenants)
Contrat d'apprentissage et des formateurs.

☎ 04 95 10 65 12 - 06 13 45 70 07

✉ nathalie.battesti@csjc.corsica



David PERNICCI

FabManager - FabLab
Gestion de projet

☎ 04 95 10 65 10 - 06 10 02 52 45

✉ david.pernicci@csjc.corsica



Leria CHIAPPE

Service Accueil

☎ 04 95 10 65 10 - 06 12 18 13 86

✉ leria.chiappe@csjc.corsica

www.facebook.com/csjdbcorse

www.csjc.corsica

youtube.com/csjdbcorse

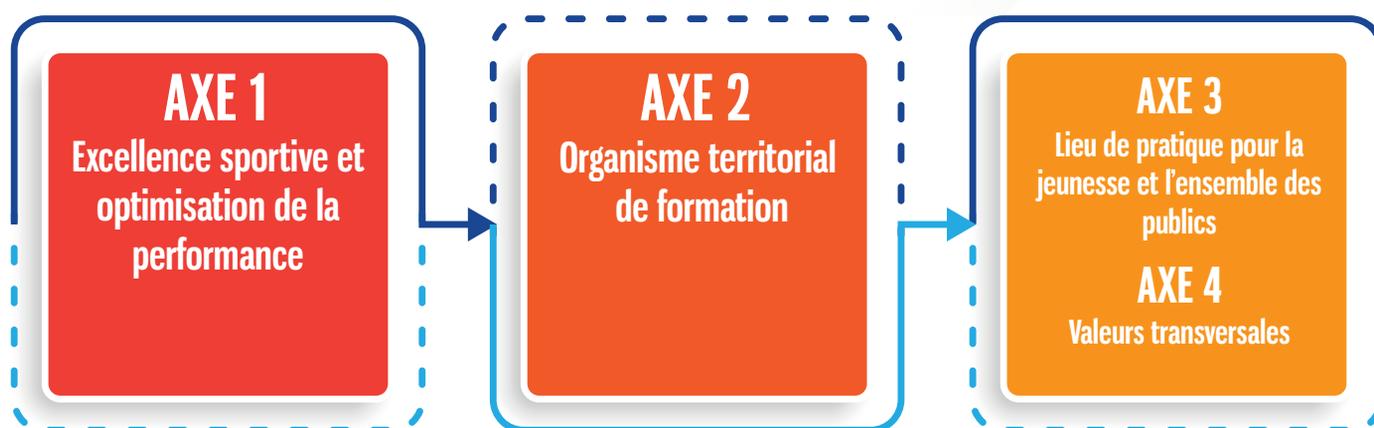
twitter.com/csjdbcorse



PROJET D'ÉTABLISSEMENT



U Centru di u Sport è di a Ghjuventù Corsa porte une ambition éducative pour la jeunesse corse, adaptée aux enjeux du territoire et ouverte sur le monde. Il est un outil exemplaire destiné à répondre aux besoins des jeunes, des publics fragilisés et de tous les acteurs dans les domaines du sport et de l'éducation populaire. Il accompagne la Collectivité de Corse pour la mise en œuvre de sa politique de sport, de jeunesse et d'éducation populaire auprès de ces publics.



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Actions de formation par apprentissage
Actions de formation en alternance (certifiante, diplômante)

Consulter notre projet d'établissement sur notre site internet

www.csjc.corsica

LES FORMATIONS

Le Centre de formation du CSJC est l'opérateur historique des diplômes d'État professionnels du champ des Sports et de la Jeunesse.

Le CSJC est aussi un acteur important de la formation professionnelle continue et plus largement de la formation tout au long de la vie. Des réponses sur mesure peuvent ainsi être construites directement à partir des besoins des acteurs, qu'elles débouchent sur l'obtention de diplômes ou qu'il s'agisse de professionnalisation ou d'adaptation à l'emploi. Depuis 2018, le CFA du sport et de l'animation permet d'accueillir des apprenants en contrat d'apprentissage. Les formations dispensées sont les BPJEPS (niveau IV*), DEJEPS (niveau V*), et autres qualifications (CQP, UCC, CC...). Celles-ci tiennent compte des besoins régionaux en termes de professionnalisation, dans les secteurs du sport et de l'animation. Leurs spécialités et mentions sont décidées à l'issue de concertation avec les professionnels de ces secteurs ainsi que les différentes parties concernées (associations, institutions...)



- Formations internes aux fédérations jeunesse et éducation populaire*
 - Formations fédérales*
- *se rapprocher des fédérations concernées

 Pour connaître les formations en cours et à venir : www.csjc.corsica

*Niveau élaboré à partir de la nouvelle nomenclature des diplômes.

Les Formations BPJEPS et DEJEPS se composent de

4 unités capitalisables

- Les UC 1 et 2 sont transversales, il s'agit de connaissances générales.
- Les UC 3 et 4 sont de spécialités, il s'agit des techniques et notions propres à la mention.

Un titulaire des UC transversales (d'un diplôme jeunesse et sport) n'aura que les UC de spécialités à suivre et valider.

Les formations prévoient des temps en organisme de formation et une alternance en structure de stage.

Il revient aux candidats de faire les démarches pour trouver leur stage, soutenus et accompagnés par l'équipe pédagogique.

Les connaissances sont transmises au travers de modules théoriques, pratiques et au travers de mises en situation pédagogiques.

L'apprentissage par expérience est au cœur de nos enseignements.

IMPORTANT

"Pour enrichir le portefeuille de compétences de l'apprenant, nous intégrons régulièrement au cursus de formation BP ou encore DE des diplômes fédéraux enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Notre partenariat auprès des ligues nous permet d'adapter un calendrier de formation sur mesure."

Pour toute information

D'ordre pédagogique, et notamment les questions relatives aux inscriptions, aux sélections ou au déroulement des formations contactez le centre de formation rendez-vous sur notre site :

www.csjc.corsica



Pour trouver un employeur :

l'équipe pédagogique accompagne le candidat dans ses recherches

- Organisation de «Job dating».
- Aides aux démarches (mise en lien avec le réseau partenaires...).

Les personnes en situation de handicap sont accompagnées et guidées par le référent handicap, qui identifie les besoins et construit, avec le/la candidat(e), une réponse adaptée.

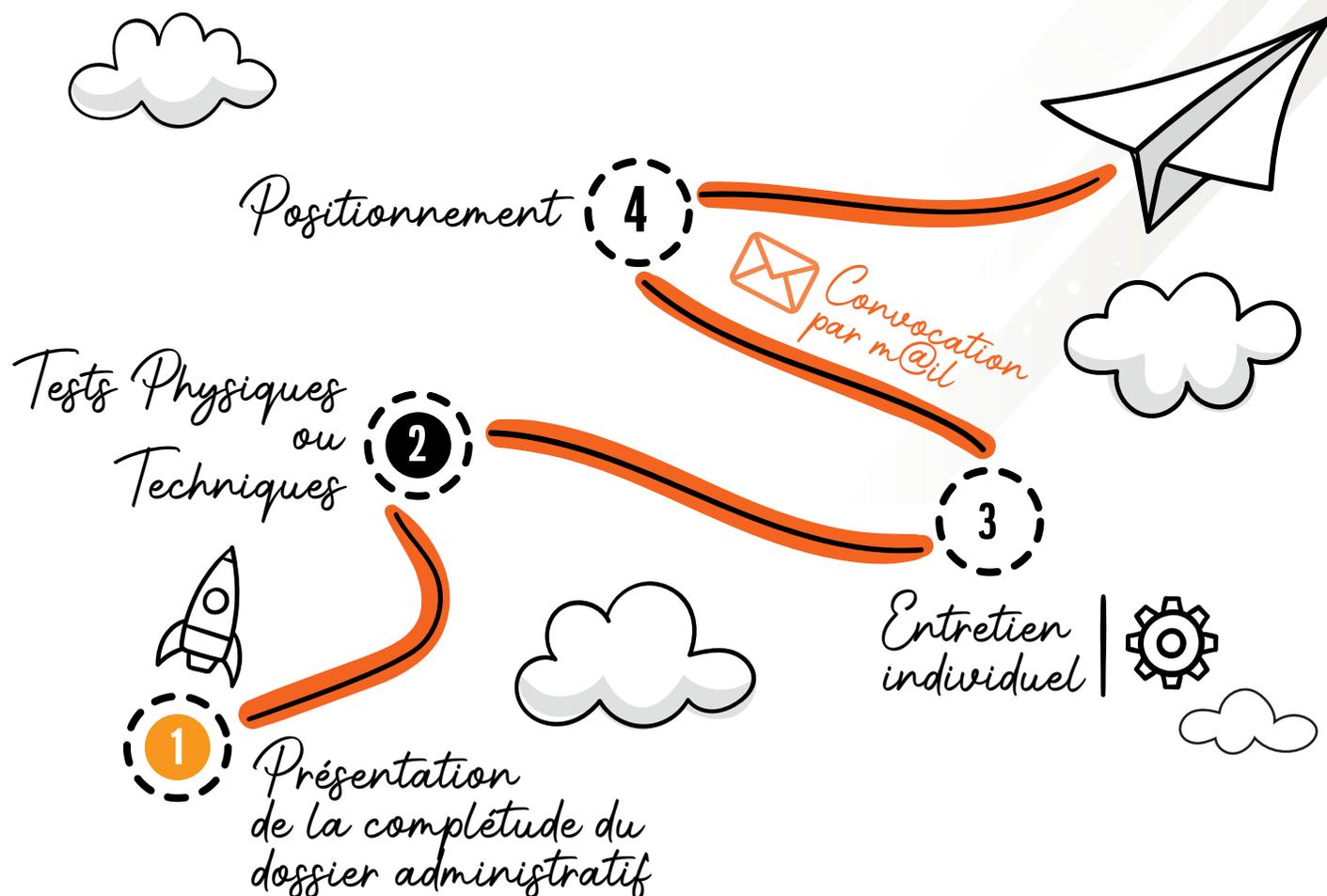
Listes d'employeurs potentiels (liste non exhaustive) : Collectivités locales telles que les communes, communautés de communes, associations notamment les clubs sportifs, accueils collectifs de mineurs

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se réalisent en ligne, au bas de la fiche formation qui intéresse les candidats. Ils doivent ensuite fournir l'intégralité des éléments administratifs demandés. Une fois le dossier complet, l'inscription est considérée comme finalisée. Un mail de convocation aux tests d'exigences préalables (TEP) est adressé aux candidats inscrits à la formation les informant des dates, horaires et lieux, de ces derniers.



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES, SÉLECTION ET PLAN INDIVIDUALISÉ DE FORMATION



La première semaine de formation est consacrée au : *Positionnement*

Le positionnement est une semaine qui se déroule au sein de l'établissement et/ou en extérieur. Elle se compose de plusieurs épreuves (sans notes) qui permettent à l'équipe de formateur(trice)s, d'évaluer votre niveau. La fin de cette semaine se clôture avec un entretien durant lequel le candidat échange avec les formateurs pour définir le plan individualisé de formation (PIF).

Le PIF est l'adaptation de la formation au profil du candidat. Il tient compte des possibles équivalences (validées par la DRJSCS de Corse), allègements (en fonction de l'expérience du candidat, certains modules peuvent être dispensés) et éventuelles contraintes (au cas particulier).

Le CFA accueille les entrées et sorties permanentes, contacter l'organisme de formation.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation peut être intégrée selon 3 voies :

FORMATION INITIALE

LE CANDIDAT NE POSSÈDE AUCUNE QUALIFICATION ET SOUHAITE :
SE PROFESSIONNALISER, LÉGITIMER SES EXPÉRIENCES, ...

- SI PLUS DE 30 ANS, LE CANDIDAT SE RENSEIGNE SUR SES DROITS (PÔLE EMPLOI, EMPLOYEUR...) ET/OU ASSURE LE COÛT PÉDAGOGIQUE

- LE CANDIDAT EST EN SITUATION DE HANDICAP.
(VOIR LISTE DES PARTENAIRES)

FORMATION CONTINUE

LE CANDIDAT DISPOSE DE QUALIFICATION ET SOUHAITE DÉVELOPPER SON PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCE, OU RÉORIENTER SA CARRIÈRE :

- SI SALARIÉ, CHÔMEUR, INDÉPENDANT... CONSULTER SES DROITS À LA FORMATION (CPF, PLAN FORMATION EMPLOYEUR...)

- SI MOINS DE 30 ANS (VOIR CONTRAT APPRENTISSAGE)

- LE CANDIDAT EST EN SITUATION DE HANDICAP.
(VOIR LISTE DES PARTENAIRES)

FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

LE CANDIDAT A ENTRE 16 ET 29 ANS

- IL PEUT INTÉGRER LA FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE.
- LES COÛTS PÉDAGOGIQUES SONT ASSURÉS PAR L'OPCO.
- LE CANDIDAT EST EN SITUATION DE HANDICAP.

LE CANDIDAT DOIT TROUVER UNE STRUCTURE DE STAGE SOIT :

- 3 MOIS EN AMONT DE LA FORMATION,
- 3 MOIS APRÈS L'ENTRÉE EN FORMATION

PAS DE LIMITE D'ÂGE POUR LES PERSONNES AYANT UNE RQTH ET LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet à l'apprenti-e de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation d'apprentis (CFA)

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation. En plus de cette prise en charge, l'apprenti est rémunéré durant toute la période de son contrat d'apprentissage.

Sa rémunération varie en fonction de l'âge de l'apprenti-e de l'année du contrat d'apprentissage. Elle est calculée sur la base du SMIC mensuel.

PLUS DE DÉTAILS SUR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE (rémunération, droits...):



<https://www.afdas.com/entreprises/services/recruter/contrat-dapprentissage#publics-vises>

LOGEMENT, RESTAURATION, AIDES DE L'APPRENTI

Le CSJC dispose d'un internat et d'une cafétéria collective.

Si l'apprenti souhaite s'y loger et s'y restaurer, il doit se renseigner et en informer l'établissement avant le début de la formation (voir contact service des usagers).

L'apprenti bénéficie de différentes aides, assurées par l'OPCO (opérateur de compétences), en lien avec l'organisme de formation :

« aides du Pôle Emploi (pour les demandeurs d'emploi) »

AIDE DE RESTAURATION	3€ /REPAS
AIDE DE NUITÉE	6€/NUIT
AIDE DE PREMIER ÉQUIPEMENT	JUSQU'À 500€ (DANS LA LIMITE DES FRAIS RÉELS)
AIDE LIÉE À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE	A DÉFINIR EN FONCTION DE LA DURÉE DU SÉJOUR
AIDE PERMIS DE CONDUIRE	500€ (VALABLE 1 FOIS)

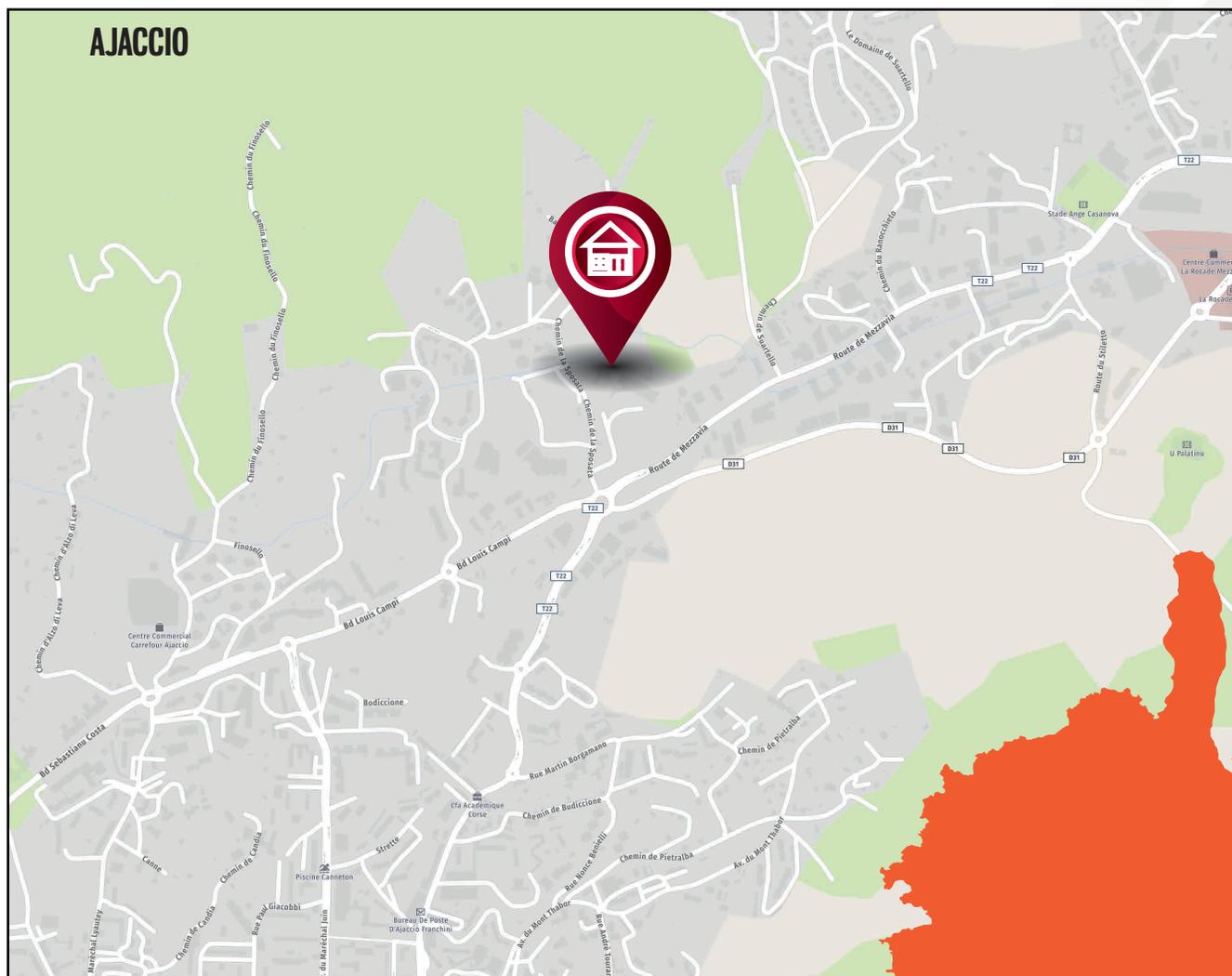
Autres aides et partenaires...

- Pass Cultura (voir avec l'organisme de formation)
- carte étudiant des métiers.
- aides de la mission locale (sésame, formation, logement, citoyenneté...):



L'ÉTABLISSEMENT

Plan d'accès



Formation

Horaires : 09H00 - 17H00

Adresse

CENTRE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CORSE

Chemin de la Sposata - 20090 Ajaccio
tél. : 04 95 10 65 10 - fax. : 04 95 10 65 11
www.csjc.corsica - m@il : info@csjc.corsica



AJACCIO

L'ÉTABLISSEMENT

Superficie : 6,4 hectares



L'ÉTABLISSEMENT

Le CSJC se situe au cœur de la rocade d'Ajaccio. Son emplacement privilégié facilite l'accès à une grande diversité de lieux :

- plages à 10 minutes,
- cinéma Ellipse,
- salles de sport,
- brasseries,
- centres commerciaux.

De plus, le parcours santé du CSJC est accessible à tous et présente l'avantage de pouvoir s'exercer sur le lieu de formation.

RESSOURCES ET INDICATEURS



「www」
www.ac-corse.fr/drajes*



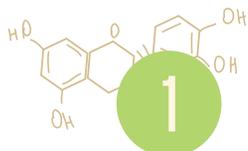
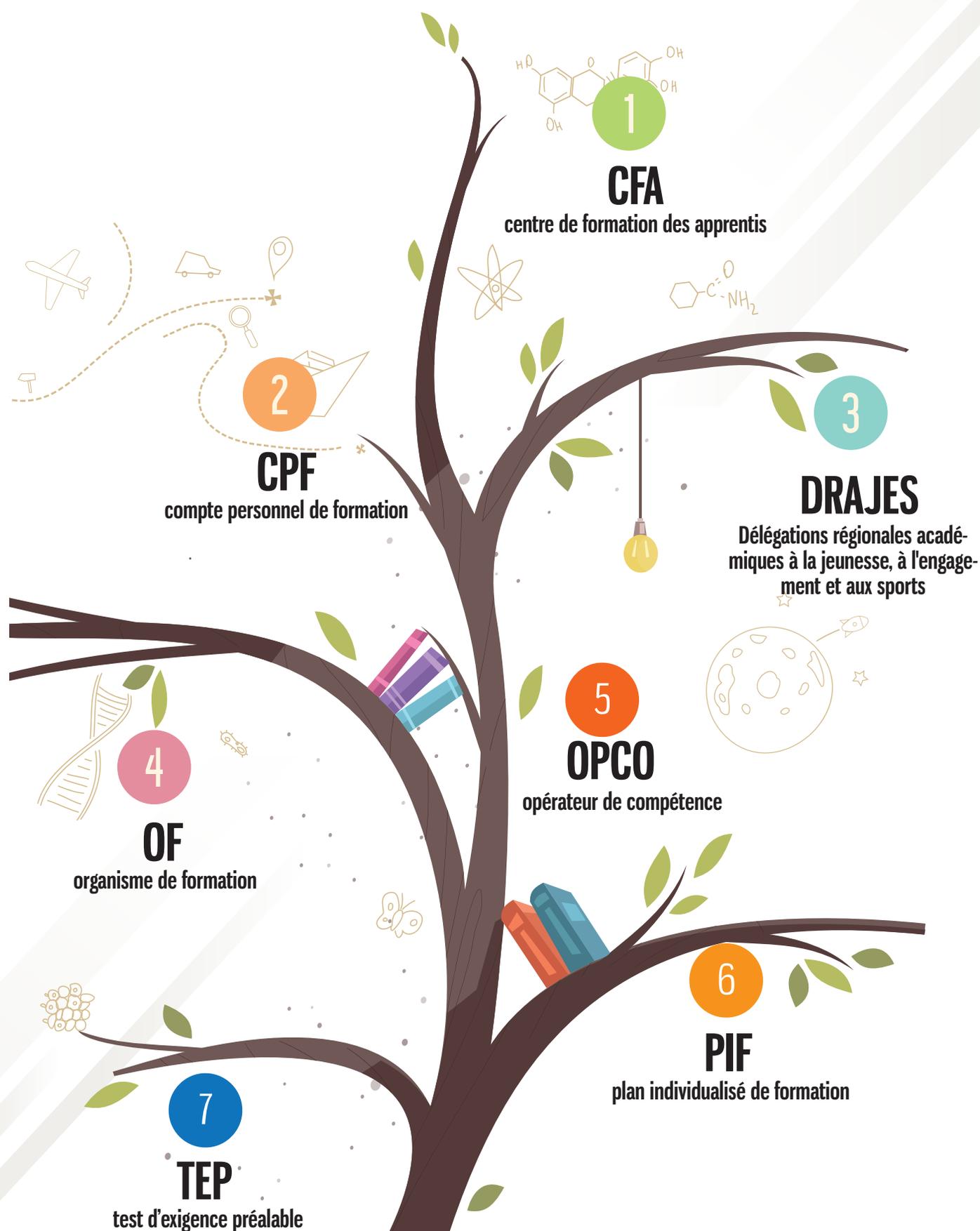
「www」
www.afdas.com*

lire les témoignages



<http://corse.drjscs.gouv.fr/spip.php?article112>
https://www.afdas.com/images/gr-mise_en_oeuvre_de_la_reforme_dans_les_cfa_20-12-19-def.pdf/view

LEXIQUE



1

CFA

centre de formation des apprentis

2

CPF

compte personnel de formation

3

DRAJES

Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

4

OF

organisme de formation

5

OPCO

opérateur de compétence

6

PIF

plan individualisé de formation

7

TEP

test d'exigence préalable

NOS PARTENAIRES



NOS PARTENAIRES



CRESS Corsica
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse





CENTRE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CORSE
Chemin de la Sposata - 20090 Ajaccio - tél.: 04 95 10 65 10/fax: 04 95 10 65 11



La Formation est l'essence de tout succès !